

Journal Intercommunal

C'est la rentrée. L'été s'achève et le virus est toujours là.

Si, au final, malgré sa menace, le bilan de la saison touristique peut être qualifié de satisfaisant, il n'en a pas été de même pour notre vie sociale estivale, impactée par les annulations, en cascade, de nos fêtes locales.

Mais demeurons optimistes et, projetons-nous vers le futur avec l'interview de Nathalie Perez-Leroux, conseillère départementale réélue en juin dernier.

Bonne lecture

La Rédaction

L'auberge communale du Bourguet rénovée

Initiés par l'ancien maire Daniel Rouvier, les travaux de rénovation de l'auberge communale – échelonnés sur plusieurs années – sont désormais achevés.

« Nous disposons d'un potentiel de 3 chambres entièrement remises à neuf » a précisé le maire Jean-Paul Roux. Le volet restauration comprend une cuisine, une salle avec véranda, d'une capacité de 80 à 100 couverts. A cela s'ajoutent une terrasse avec cuisine d'été et une salle supplémentaire sans oublier l'appartement des gérants. Nous allons travailler au projet de bail avec un avocat a poursuivi le maire, puis nous lancerons un appel à candidature dans les prochaines semaines afin de pouvoir ouvrir en 2022. »



D'autres établissements, notamment à La Martre, sont également en cours de rénovation afin d'améliorer la qualité de l'accueil.

Nous y reviendrons dans un prochain numéro de la « Feuille de chou ».

Un conseil de développement du Haut Var.

Il a été officiellement installé cet été, fin juillet. Il regroupe 2 communautés d'agglomération : « Dracénie Provence Verdon », « Provence verte » et 3 communautés de communes : « Pays de Fayence », « Provence Verdon » et « Lacs et Gorges du Verdon. »

Son objectif premier : coordonner les actions en créant un réseau reliant les cinq entités afin de « fédérer les solutions qui émergent ». Baptisé « conseil de développement du Haut Var » il devrait prochainement se doter d'une charte et s'est déjà mis au travail en ouvrant un dossier consacré à la santé et aux médecins ruraux.

Il faut savoir que sur les 145 médecins exerçant sur ce vaste territoire, 85 ont plus de 55 ans et qu'il faudra trouver des solutions pour les remplacer d'ici 5 à 10 ans.

Nous y reviendrons dans une prochaine édition.



Ciel étoilé à Brenon

Le village vient d'obtenir une étoile au concours du label national « villes et villages étoilés » par l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement (ANPCEN). C'est la seule commune du Var avec Bagnols en forêt.

Cette étoile attribuée pour une durée de 5 ans, valorise les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne.

Pour Armand Rouvier : « En décidant, à l'initiative de nos jeunes conseillers, de réduire la plage de notre éclairage public, nous avons voulu montrer que l'impact des éclairages artificiels sur la vie de la faune sauvage nous concerne tous, qu'il s'agisse d'un village comme le nôtre ou de grandes agglomérations urbaines ».

A nos lecteurs

L'interview de Nathalie Perez-Leroux a été réalisée courant juillet, juste avant la 4^{ème} vague du variant Delta qui nous a amené à reporter la parution du journal, prévue en août, au mois de septembre.

Label communes touristiques

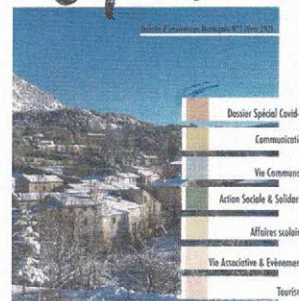
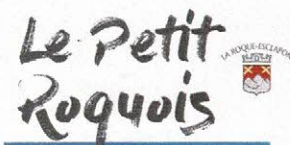
En mai, par arrêté, le préfet du Var a attribué le label « Groupement de communes touristiques », pour une durée de 5 ans, aux 16 villages de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon dont font partie Trigance, Le Bourguet, Brenon, Châteaueux, La Martre.

Ce label est d'abord la confirmation de la très forte dimension touristique de notre territoire. C'est aussi la reconnaissance officielle de la professionnalisation de l'Office de Tourisme créé en 2018.

Bienvenue au « Petit Roquois »

C'est avec plaisir que nous avons appris le lancement, ce printemps, d'un nouveau journal « Le Petit Roquois ». Lancé à l'initiative de Nathalie Perez-Leroux, il se présente comme un journal d'informations locales à destination des habitants du village. Décliné par thématiques, il a, sans surprise, ouvert son premier numéro sur un dossier spécial, « covid 19 ». Sa parution est prévue au rythme de 2 numéros par an.

Un projet identique est en cours d'élaboration à Comps-sur-Artuby, à l'initiative du maire Alain Barale.





Depuis la loi de réforme des élections départementales de 2013 redécoupant notamment la carte des cantons (création du canton de Flayosc) et le retrait de Raymonde Carletti en 2015, nous n'avons plus « d'élus du pays » au sein de l'assemblée départementale. Une première depuis plus de 2 siècles !

Mais ce vide n'aura duré que le temps d'un mandat avec la réélection (plus de 57% des voix) du binôme Nathalie Perez-Leroux, maire de la Roque-Esclapon depuis l'année dernière et Louis Reynier maire de Montmeyan.

Nous sommes allés à la rencontre de notre conseillère départementale pour évoquer sa vision et les objectifs de son nouveau mandat.



Défendre une ruralité choisie et positive

Quelles sont, selon vous, les responsabilités d'une élue départementale ?

Le mandat de Conseiller Départemental est un mandat de proximité, surtout dans la ruralité où l'élus est au contact de la population au quotidien. Être parfaitement accessible pour avoir une bonne connaissance des besoins de nos concitoyens et y répondre dans le cadre des compétences du conseil départemental ou informer, orienter les administrés vers le bon interlocuteur. Pour moi le terme de "Conseiller" est primordial.

Quels sont vos objectifs prioritaires ?

Nous avons bien travaillé durant le mandat qui vient de s'écouler sur tous les sujets du ressort du Département (social, routes et réseaux, collèges, risques naturels, environnement, culture, tourisme, sport et jeunesse) et bien sûr l'aide aux communes. Nous allons poursuivre nos actions avec toujours à l'esprit les particularités de notre canton qu'il faut continuer de rendre attractif tout en le préservant. Nous défendons l'idée d'une ruralité choisie et positive.

Notre territoire « La Montagne du Var » souffre de l'éloignement des centres décisionnels et ses habitants ont parfois le sentiment d'être les « oubliés ». Comment gérer ce ressentiment ?

La Majorité Départementale Varoise, forte et solide lors du dernier mandat, vient de se renforcer encore un peu plus puisqu'elle est représentée dans 22 cantons sur 23. Ses élus ont souhaité faire de la collectivité départementale le premier partenaire des communes en matière de soutien à l'investissement local.

La plupart des projets communaux ne pourraient pas être réalisés sans le soutien financier et parfois aussi technique du conseil départemental, mais la population n'en prend pas la mesure. Qu'il s'agisse d'une salle des fêtes, d'une salle de sport ici, d'une cour d'école là, ou encore un circuit touristique, une piste cyclable, une voirie ou une calade (la liste est longue), le département aide la commune.

Porter la voix des territoires

Les conseillers départementaux que nous sommes travaillons en étroite relation avec la totalité des 34 maires du canton. Nous nous rencontrons très souvent, nous sommes à l'écoute de tous les projets. Nous continuerons d'être très présents, pour être au rendez-vous aux côtés des élus locaux qui sont nos relais afin que nous portions la voix des territoires au sein de l'assemblée départementale.

Ainsi, entre 2015 et 2020 déjà nous avons, avec l'écoute du Président Giraud, pu faire évoluer certaines politiques en réponse aux besoins du terrain. Nous n'avons pas attendu la loi 3DS (Différenciation, décentralisation, déconcentration NDLR), nous sommes depuis toujours au niveau départemental, et de façon très naturelle, dans ce qui nous semble depuis toujours couler de source : la prise en compte de la "Différenciation".

Comptez-vous inviter le président de l'assemblée départementale du Var, Marc Giraud, afin de lister avec lui les atouts et surtout les points faibles de notre territoire ?

Le Président Marc Giraud connaît très bien notre territoire, ce n'est pas un élu hors sol. Il se déplace tous les ans dans nos villages, partout dans le Var, à la rencontre des élus locaux et de la population, souvent dans nos fêtes villageoises pendant la période estivale. J'ai d'ores et déjà invité le Président Marc Giraud à venir à la Roque et si la situation sanitaire le permet, il a prévu de venir fin septembre sur la commune à l'occasion de notre fameuse fête de la patate (malheureusement annulée NDLR).

Il a également reçu la totalité des maires que nous avons accompagnés, Louis Reynier et moi-même, à sa rencontre, à Toulon, chaque année, pour discuter librement de tout. Encore une fois, la proximité, la relation directe est au cœur de nos méthodes de travail.

Un bastion à gauche

Pendant plus d'un siècle, le conseil général du Var a été un bastion de la gauche.

Jusqu'en 1985 précisément et la fin du règne d'Edouard Soldani (près de 30 ans de présidence). 1986 est l'année du basculement à droite avec l'élection de Maurice Arreckx (UMP) jusqu'à celle de Marc Giraud aujourd'hui.

Même constat pour notre ancien canton, détenu, pratiquement sans interruption, par un élu local de gauche depuis le début du XXème siècle.

L'occasion pour la « Feuille de Chou » de rendre hommage à Raymonde Carletti, notre dernière élue départementale de gauche (2007-2015) du « pays vert et bleu ».

Bien que dans l'opposition, elle n'en a pas moins défendu avec une rare volonté notre territoire.

Un seul exemple pour illustrer notre propos : son combat pour la Maison de santé pluridisciplinaire de Comps.



Un peu d'histoire....

La loi du 2 décembre 1789 votée par la Constituante créait le « département », divisé en cantons. C'était il y a plus de 2 siècles, la France vivait sa première Révolution. 222 ans plus tard, le département est toujours là. Un remarquable exemple de longévité.

La « Feuille de Chou » vous conte son évolution au fil du temps.

Lors de son vote en 1789, cette loi efface les « Provinces de France » de l'ancien régime. Elle prescrit la création dans chaque département d'une assemblée composée de 36 membres élus : le conseil de département.

Celui-ci sera supprimé en 1793 avant d'être rétabli sous le nom de « conseil général de département » en 1800.

Les conseillers généraux sont les membres du conseil général de département ; ils ne sont pas élus mais nommés par le gouvernement.

Après une tentative abandonnée de réforme à la fin de la « Restauration », c'est en 1833 que les conseils généraux deviennent à nouveau des corps élus au suffrage censitaire (1). De 1833 à 1848, les cantons de Comps et de Fayence avaient le même conseiller général, le nombre d'élus étant limité à 30 par département.

Sous le Régime de Vichy, les conseils généraux sont remplacés par des conseils départementaux dont les membres sont désignés par le gouvernement.

(1) Suffrage censitaire : mode de suffrage dans lequel seuls les citoyens dont le total des impôts directs dépasse un seuil, appelé cens, sont électeurs. Il faudra attendre 1848 pour voir l'arrivée du suffrage masculin intégral.

Les conseillers généraux et départementaux qui se sont succédés depuis la création des départements

De 1833 à 1839 : Pierre Théodore Gardiol de Seillans (maire de Fayence)

De 1839 à 1848 : Emmanuel Poulle (Maj. ministérielle – 1^{er} Pdt de la cour royale d'Aix-Député)

De 1848 à 1852 : Jules Léger Bérenger (Juge au Tribunal civil de Castellane)

De 1852 à 1855 : Antoine-Adolphe Vicomte de Partouneaux (Bonapartiste – Maire de Puget sur Argens & Député)

De 1855 à 1870 : Jules Lescuyer d'Attainville (Bonapartiste – Maire de N.D.-du-Thil & Député)

De 1870 à 1871 : Jean-Baptiste Henri Maurin (Président de la commission municipale de Comps)

De 1871 à 1877 : Joseph Antoine Jacques Gilly (Droite – Avocat à Marseille)

De 1877 à 1883 : Honoré Senglar (Républicain – Maire de Draguignan)

De 1883 à 1919 : Oscar Michel (Radical socialiste – Maire de Draguignan)

De 1919 à 1928 : Jean Montet (Radical socialiste)

De 1928 à 1937 : Joseph Collomp (SFIO – Maire de Draguignan-Député)

De 1937 à 1940 puis de 1945 à 1970 : Ernest Maurel (SFIO – 1^{er} adjoint au Maire de Draguignan)

De 1970 à 1971 : Raoul Meynard (Divers Droite – Maire de Comps-sur-Artuby)

De 1971 à 1985 : Félix Levavasseur (SE puis apparenté PS – Maire de la Roque-Esclapon)

De 1985 à 2007 : Max Demaria (Partie Socialiste – Ancien adjoint au maire de Draguignan)

De 2007 à 2015 : Raymonde Carletti (Partie Socialiste – Maire de la Martre)

De 2015 à aujourd'hui : Louis Reynier (Divers Droite – Maire de Montmeyan) et Nathalie Perez-Leroux (Divers Droite – Conseillère municipale d'Ampus puis Maire de la Roque-Esclapon)

Du conseil général au... départemental

En 2015, les conseils généraux deviennent des conseils départementaux. Dans le même temps, le renouvellement jusqu'alors triennal devient intégral (renouvelés dans leur intégralité tous les six ans) et le scrutin binominal est introduit.

L'obligation à la suite de l'Acte III de la décentralisation de 2013 pour les candidats de se présenter au sein d'un binôme femme-homme fait qu'à l'issue des élections de 2015, les conseils départementaux sont composés à 50 % de femmes pour la première fois.

Louis Reynier (Maire de Montmeyan) et Nathalie Perez-Leroux (Conseillère municipale d'Ampus) sont élus Conseillers Départementaux du canton de Flayosc.

Marc Giraud succède à Horace Lanfranchi à la présidence du Département.

Enfin, en 2021, Louis Reynier (Maire de Montmeyan) et Nathalie Perez-Leroux (Maire de la Roque-Esclapon) sont réélus Conseillers Départementaux du canton de Flayosc.

Marc Giraud est réélu Président.

Ils gèrent ou impactent notre vie quotidienne

Voici les principales compétences du conseil départemental

- l'aide sociale (la protection de l'enfance, le RSA, l'aide aux personnes handicapées et âgées, la prévention sanitaire).
- la voirie : gestion des routes départementales et routes nationales d'intérêt local, le transport des élèves handicapés .
- l'éducation : gestion des collèges.
- la culture : archives départementales, bibliothèque départementale de prêt, patrimoine architectural et muséal.
- le développement local : aides aux associations, aux communes.
- le tourisme.

Le conseil départemental participe également au financement des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS - sapeurs-pompier).

Une place pour les femmes

Avec le vote de la loi de décentralisation de 1982, dite loi Defferre les choses changent., Jusque là, le préfet de département jouait à la fois le rôle de représentant de l'État et de chef de l'exécutif départemental. Pouvoir exécutif qui passait sous l'autorité du président du conseil général, auparavant cantonné à son rôle honorifique de présidence de l'assemblée.

2008 voit un autre changement majeur. Une loi oblige tout candidat aux élections cantonales à se présenter avec un candidat suppléant du sexe opposé. L'objectif est alors de féminiser les conseillers généraux, très majoritairement composés d'hommes.

Toutefois, à l'issue des élections de 2008, les hommes représentent toujours 87,7 % des conseillers généraux. Raymonde Carletti est la première femme élue dans le canton. Son suppléant est Armand Rouvier.

Été 2021 du bon et du moins bon

Comps sur Artuby vedette de l'été sur la plateforme communautaire Airbnb.

Dans un bilan établi sur la période du 1^{er} juin au 22 août, le village, classé en zone montagne, figure sur la liste des « 10 destinations les plus en vogue cet été ». Et la plateforme de préciser : « destinations dont les séjours ont le plus progressé par rapport à la même période de l'année 2019 ».

Et toujours à Comps, le maire, Alain Barale, se félicite des ventes de carburant une fois encore en hausse à la station-service : +10% depuis le début de l'année dont 155 000 litres pour le seul mois d'août. Même tendance pour la supérette Proxi, qui a, en outre, incontestablement bénéficié de son agrandissement et de sa nouvelle implantation.

Aucun doute, globalement la saison 2021 a été profitable à l'économie locale. Une saison marquée par le retour, encore timide, des touristes étrangers. « Allemands et Néerlandais en début de saison selon Stéphane Laval, mais, précise-t-il, avec un mois d'août essentiellement franco-français.



Piscine de la Roque, moins 50% mi-août

Un bilan globalement positif mais pas pour tout le monde, toujours selon Stéphane Laval. Il faut dire que la menace persistante du virus, la 4^{ème} vague et surtout la mise en place du pass sanitaire en août ont fait des dégâts.

Baisse de la fréquentation de l'ordre de 50% à la piscine de la Roque-Esclapon dès l'obligation du pass, nous a confié Jean-Noël Perrimond alors que « nous tournions à plein régime depuis l'ouverture. ». Autre exemple, un restaurateur de Trigance ouvert en juillet, refusant de contrôler le pass, a préféré fermer en août, alors qu'un autre a vu son chiffre d'affaires baisser de moitié. » Sans oublier les échanges parfois vifs, et même des insultes à l'adresse des commerçants dans l'obligation de le faire respecter.

Et que dire de l'impact sur notre vie sociale estivale, réduite quasiment à néant. Contraintes et règlements sanitaires à n'en plus finir, consignes préfectorales, craintes d'être entraînés en justice ont provoqué des annulations en cascade, qu'il s'agisse des fêtes de nos villages où tout le monde se retrouve, ou encore des manifestations phare de l'été comme La Fête du bois, des Templiers ou encore de la Patate.

« Un bel avenir touristique »

Dans le cadre de notre interview nous avons également abordé le volet tourisme au pays avec Nathalie Perez-Leroux qui, rappelons-le, est secrétaire générale de VisitVar, l'agence de développement du tourisme (ADT). Ont été notamment évoqués la régulation des flux et l'avenir.

Concernant la question, sensible, de la régulation des flux touristiques (pas toujours maîtrisés l'an dernier), elle reconnaît que « certains sites ont été sur-fréquentés », avant d'ajouter « Des enseignements ont été tirés de ce qui s'est passé. Afin de tenter de les préserver, le dispositif des écogardes a été renforcé et réorganisé par le département du Var avec ciblage des zones les plus sensibles ».

Et la secrétaire générale de poursuivre : notre département regorge de lieux magnifiques à découvrir et à l'instar de ce qui a été fait ces der-

nières années pour la gestion des flux que nous avons souhaité étaler sur les quatre saisons, nous travaillons désormais aussi à la répartition spatiale de ces mêmes flux. Les secteurs mis en lumière sont moins connus du grand public.

L'intérêt est multiple » : 1) Les sites surchargés se voient allégés et donc moins dégradés. 2) Les habitants de ces lieux supportent mieux la cohabitation durant la période estivale. 3) Les secteurs nouvellement fréquentés bénéficient de retombées économiques supplémentaires. 4) Les touristes apprécient la découverte et les expériences nouvelles.

« Les aspirations des touristes ont évolué »

Notre dernière question avait trait à l'avenir et aux actions que pourrait mener le département en faveur du développement du tourisme au pays.

Pour l'élu, « les aspirations des touristes ont

4^{ème} vague au pays, le point

Malgré l'arrivée massive de vacanciers, notre territoire a plutôt bien résisté à la quatrième vague et le variant « Delta. »

« Grâce à l'harmonisation des actions, notre taux local de vaccination est aujourd'hui des plus satisfaisants » nous a déclaré Chrystelle Quinchon. Concernant les tests (principalement des vacanciers français) : 4 tests sur 8 se sont révélés positifs. Enfin, au moment où nous mettons sous presse, aucun incident n'a été signalé au niveau de la rentrée scolaire.

La bonne saison de l'UCPA

Rappelez-vous l'an dernier, nous a dit Jean-Noël Perrimond, fin juillet le centre de l'UCPA affichait 0 stagiaire. Cette année ils étaient déjà 168 à avoir choisi la Roque-Esclapon pour pratiquer leur sport favori. Une tendance qui s'est confirmée tout au long de la saison, avec même l'espoir d'une belle arrière-saison.

Collecte des déchets ménagers

Dans un département comme le Var, les saisons estivales se traduisent toujours par une forte surproduction de déchets ménagers, pas toujours facile à gérer. 2021 n'a pas échappé à la règle. Au niveau local, pour faire face, avec une certaine efficacité selon Stéphane Laval, Lacs et Gorges du Verdon a suspendu la collecte des encombrants durant la période juillet, août, « ce qui a permis d'intensifier les tournées ». Quant aux incivilités, il y en a encore eu. Et pas toujours du fait des touristes, comme le dépôt d'une carcasse de voiture à proximité d'une aire de conteneurs.

évolué. L'attractivité des zones littorales ne se dément pas mais désormais et de plus en plus, les vacanciers sont en recherches un peu différentes. Ainsi ceux que l'on appelle les néo touristes sont en demande d'expériences plus riches. (comme) la découverte de territoires authentiques, l'accès à des produits locaux, aux activités de pleine nature mais aussi la culture. Le tourisme au pays a un bel avenir devant lui et les projets sont nombreux pour travailler sur ces thématiques vacances durables ou éco responsables.

Et de conclure : les spécificités et les atouts des communes du Canton de Flayosc me font dire que notre territoire a un bel avenir touristique devant lui si nous sommes au rendez-vous en développant les thématiques qui nous ressemblent. Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire... sans perdre de vue la préservation de notre territoire et le bien-être de ses habitants.

Journal intercommunal

(Bargème, La Bastide, Le Bourguet, Brenon, Chateauxvieux, Comps sur Artuby, La Martre, La Roque-Esclapon, Trigance)

Siège social - Mairie de Châteauxvieux (83840)

Directeur de la publication: Jean-Claude MIVIELLE

Comité de rédaction: Armand ROUVIER, Jean-Paul GHERARDI

Parution Septembre 2021

ISSN 2262-0990

(Imprimé par nos soins)